

Pour nous contacter :

- 07.49.31.14.70
- cours.arabe04@gmail.com



Cadre réservé à l'administration

❖ Payé le : \_\_\_\_\_

❖ N° d'adhésion : \_\_\_\_\_

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

### COURS D'ARABE DES ENFANTS

Je soussigné  Madame /  Monsieur : (nom/prénom) \_\_\_\_\_

résidant à : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ / si je ne suis pas disponible, personne à prévenir - Tél : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

- 1) Autorise mon ou mes enfants à suivre l'une des activités du tableau ci-dessous
- 2) Avoir pris connaissance de la cotisation : **140€/an par enfant** et à partir du troisième enfant la cotisation est réduite de 50%.
- 3) Avoir pris connaissance et accepter la charte « conditions générales 2025-2026 ».

Nom de famille :					
Prénom de l'enfant	Date de Naissance	Niveau Scolaire	>>> Veuillez cocher la ou les cases <<<		
			Cours d'arabe <u>à partir de 6 ans et inscrit au CP</u>	Soutien scolaire	Animations

#### Liste des fournitures scolaire :

- Un grand cahier et un petit cahier (cahier de liaison)
- Un porte-vues et une ardoise feutre effaçable
- Une trousse (stylo feutre à ardoise, crayon, gomme, taille crayon, feutres crayon de couleurs, règle)

#### Informations importantes

- L'inscription ne sera validée qu'après paiement total (possibilité de déposer 3 chèques)
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile

Je reconnais avoir pris connaissance le règlement intérieur et les conditions générales, du règlement intérieur et des conditions générales des activités, de l'association Plume d'Espoir, et je m'engage à les respecter.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2025

Signature du responsable légal :

Pour nous contacter :

- 07.49.31.14.70
- cours.arabe04@gmail.com



Cadre réservé à l'administration

❖ Payé le : \_\_\_\_\_

❖ N° d'adhésion : \_\_\_\_\_

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des différents événements organisés, ou par sollicitation de la presse, l'association Plume d'Espoir peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles votre enfant peut apparaître. La loi relative au droit à l'image oblige les responsables de notre association à demander une autorisation écrite pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association, pour ses besoins de promotion ou d'information du public sur ses activités.

Cette autorisation est valable :

- Pour la réalisation de photos ou d'images dans le cadre des activités de notre association
- Pour la diffusion des prises de vue sur différents supports (site internet, papier, vidéo, réseaux sociaux...) par l'association Plume d'Espoir, par les journalistes, et par nos partenaires
- Pour l'édition de documents (plaquette, journal interne et externe...)
- Pour des expositions relatives à notre association Plume d'Espoir

Cette autorisation est valable pour l'année scolaire 2025-2026 et pourra être révoquée à tout moment.

La présente autorisation est inaccessible.

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ responsable légal du ou des enfants inscrit(s) aux activités de l'association Plume d'Espoir,

Autorise, à titre gratuit, l'association Plume d'Espoir à photographier / filmer et à exploiter l'image de mon ou mes enfants.

N'autorise pas l'association Plume d'Espoir à photographier / filmer et à exploiter l'image de mon ou mes enfants.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2025

Signature du responsable légal :



# CONDITIONS GÉNÉRALES 2025-2026

## **PREAMBULE**

L'association Plume d'Espoir (ci-après dénommée l'Association) a pour but de favoriser la cohésion sociale et l'insertion sociale, professionnelle et éducative des publics fragilisés.

## **1. COURS D'ARABE**

- ✓ Les cours de langue arabe ont lieu à la Mosquée Nasr - 486, rue des cabris (Aliziers) à Manosque
- ✓ Les cours de langue arabe sont dispensés par des enseignants qualifiés et expérimentés.
- ✓ Les cours sont ouverts aux personnes de tous âges et de tous niveaux.
- ✓ Les tarifs des cours sont fixés par le Conseil d'administration.
- ✓ Des inscriptions sont possibles en cours d'année, sous réserve de places disponibles.

## **2. MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les parents s'engagent à régler le montant de l'inscription :

- Par chèque à l'ordre de l'Association Plume d'Espoir - par virement bancaire sur le RIB ci-dessous :  
IBAN : FR76-1027-8065-0500-0215-7390-167 / BIC : CMCIFR2A
- En espèces auprès du Trésorier de l'Association Plume d'Espoir
- Le montant de l'inscription ne couvre pas les fournitures de cours
- Aucun remboursement n'est possible, sauf en cas de problème de santé, de déménagement hors agglomération (sous présentation de justificatif)

## **3. DISCIPLINE GÉNÉRALE**

### Pontualité

L'élève sous la responsabilité de son accompagnant, doit s'engager à arriver à l'heure.

### Comportement

L'élève s'engage à ne pas perturber le bon déroulement des cours.

L'élève s'engage à avoir un comportement respectueux vis-à-vis de son enseignant(e) et de ses camarades.

### Propreté

L'élève doit garder son bureau et sa salle de classe dans un état de propreté.

Il est strictement interdit de dégrader la salle de classe (table, mur, sol, matériel, porte).

### Matériel

L'élève doit être en possession de son matériel de travail, nécessaire aux cours.

L'usage du téléphone est strictement interdit durant les heures d'ouverture de la madrassa.

Pour nous contacter :

- 07.49.31.14.70
- cours.arabe04@gmail.com



Cadre réservé à l'administration

❖ Payé le : \_\_\_\_\_

❖ N° d'adhésion : \_\_\_\_\_

## 4. RESPONSABILITÉ

Chaque parent ou responsable légal est responsable de son enfant, à savoir :

- Lors de l'arrivée en cours, les parents doivent attendre l'arrivée de l'enseignant pour que celui-ci prenne en charge les enfants. Ceci évitera que les enfants se retrouvent seuls.
- Si le cours ne peut être assuré, les responsables de l'association informent les parents par téléphone, courriel ou par un mot sur le cahier de liaison (que vous devez fournir à votre enfant).
- Les parents doivent attendre leur enfant à la sortie avant la fin des cours.
- Pour les mineurs qui viennent récupérer leurs frères et sœurs, nous fournir une autorisation signée par les parents.
- Au bout de 3 absences non justifiées par le parent de l'élève, ce dernier ne sera plus admis aux cours.

## 5. SANCTION DISCIPLINAIRE

En cas de faute disciplinaire grave, d'un mauvais comportement à répétition ou d'infraction aux règles de la présente charte, l'élève sera expulsé sans avoir droit au remboursement.

## 6. NOS VALEURS

L'Association adhère aux valeurs de respect, de solidarité, de fraternité et d'égalité.

Ces valeurs doivent être respectées par tous les membres de l'Association, les bénévoles, les adhérents et les usagers.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et je m'engage à les respecter.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ / 2025

Signature du responsable légal :